

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAÎSSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

## ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne  
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : )  
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT  
\$1 PAR AN }

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine :* Ordinations au Grand Séminaire de Québec et à la Basilique Notre-Dame de Québec, par Son Eminence le Cardinal Taschereau.—Ordinations à Rimouski, par Mgr Jean Langevin, et au Séminaire St Charles-Borromée de Sherbrooke, par Mgr Antoine Racine.—La fabrication du fromage dans notre pays.—Excursion des membres de la Presse associée de la Province de Québec, au Lac St-Jean (Suite). De St-Raymond au Lac Bouchette; importance du commerce de bois de chauffage; le feu dans les bois.

*Causerie Agricole :* Culture du blé (Suite).—Moyens de conserver le blé et de le garantir contre les ravages des insectes.—Insectes ennemis du blé; le charançon ou calandre du blé.

*Correspondance :* Exhibition annuelle du comté de Témiscouata, 1887.

*Sujets divers :* La science agricole.—Charbon de bois comme engrais.

*Choses et autres :* La commission d'agriculture de la Province de Québec.—Rapport concernant le bétail canadien—ce qu'en disent les spécialistes.

*Recettes :* Moyen de conserver les citrons.—Préservatif contre la moisissure.

*Retard dans la publication de la "Gazette des Campagnes."*—Pour la raison que nous avons déjà donnée dans le dernier numéro de la Gazette des Campagnes, le présent numéro quoique daté de 29 septembre n'est distribué à nos abonnés que le 4 octobre; le prochain numéro sera envoyé le 7 octobre; puis dans la suite nous reprendrons la distribution régulière, c'est-à-dire le jeudi. Nous prions nos lecteurs de nous pardonner ces retards, car nous ne voulions pas perdre l'occasion d'imprimer un volume assez volumineux de 224 pages: *A theoretical and practical system of Book-Keeping*, avec de nombreux tableaux, qui nous le croyons sera hautement apprécié par les institutions où l'on enseigne la tenue des livres en anglais. M. l'abbé I. G. Deblois, professeur au Collège de Ste-Anne, est l'auteur de ce traité de tenue des livres, et nous le félicitons d'y avoir introduit un "traité de tenue des livres pour l'usage des cultivateurs," qui s'enseignera aussi au Collège de Ste-Anne.

## REVUE DE LA SEMAINE

*Ordinations par Son Eminence le Cardinal Taschereau.*—Son Eminence a fait jeudi, le 22 septembre courant, les ordinations suivantes au Grand Séminaire de Québec :

*Tonsure.*—MM. Henri Simard, Arthur Vincent, Jean Baptiste Derome, Adjudor Faucher, Pierre Godbout, Ulric Brunet, Wilfrid Carrier, Ludger Dumais, F. X. Garneau, Philéas Turcotte, Augusto Marcoux, Ls Doucet, de l'archidiocèse de Québec, et Alexandre McLellan et Daniel Reid, du diocèse de Charlottetown, Ile du Prince-Edouard.

*Ordres mineurs.*—MM. John McMillan, et Patrick-August McElmeel, du diocèse de Charlottetown; Prudent Thêberge, Aldéric Boilard, Charles Langlois et Théodore Mercier, de l'archidiocèse de Québec; Joseph Curry, de l'archidiocèse d'Halifax, et Ronald McDonald, de la Préfecture Apostolique de Terre-Neuve; Jacob Emerson, du diocèse de Manchester, et Francis McMurray, du diocèse de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

Samedi à la Basilique Notre Dame de Québec, le 24 septembre, Son Eminence conférait le sous diaconat aux Messieurs suivants :

George Montreuil, de l'archidiocèse de Saint-Boniface; Abraham Vaillancourt, Léon Rochette, Théodore Trépanier, Albert Dion, Joseph Gignac, Albert Côté, Alphonse Caron et Edouard-Auguste Richard, de l'archidiocèse de Québec; James Riley et John Finen, du diocèse de Manchester.

Le lendemain, le diaconat aux Messieurs George Montreuil, A. Vaillancourt, L. Rochette, T. Trépanier, A. Dion, J. Gignac, J. Riley, A. Côté, A. Caron, J. Finen et E. A. Richard.

*Ordinations à St Germain de Rimouski.*—Le 23 septembre courant, Mgr Langevin, évêque de Rimouski, a fait les ordinations suivantes : Tonsure, M.

Herm. Langlais; Ordres-mineurs: MM. E. P. Chouinard, C. F. O. Bernier, J. A. L'Arrivée, J. A. G. D'Amour et L. P. Cayouette—Le lendemain, Mgr Langevin, conférait l'ordre du sous-diaconat à MM. Ant. Poirier, E. E. Pelletier et Geo. Gagnon; Diacres: MM. Joseph M. Dubé, J. F. A. Lavoie, F. X. Dumais et C. W. Cullen; Prêtre: J. B. Ruest.

*Ordinations à Sherbrooke.*—Samedi, le 24 courant, M. Ant. Racine a fait dans la chapelle du Séminaire de St-Charles Borromée de Sherbrooke, les ordinations suivantes: *Sous-diaconat:* MM. Léon A. Lavallée, Joseph Edmond Brunelle de Beaufort et Narcisse Arthur Gariépy;—*Ordres-mineurs:* MM. Napoléon H. Gaulin, Ladislas Octave Geoffroy, Joseph Ernest Simard et Louis Honoré Nicol;—*Toneure:* MM. Eusèbe Alexis Martel, Napoléon Joseph Pinard et Irénée Alfred Lavallée.

*La fabrication du fromage dans notre pays.*—Nous liions ce qui suit dans *La Presse* de Montréal:

“ La fabrication du fromage est destinée à devenir au Canada une grande industrie qui va modifier considérablement notre système de culture et le rendre plus profitable pour les cultivateurs et pour le pays. L'industrie laitière du Canada (fabrication du beurre et du fromage), a déjà contribué largement au progrès agricole du pays, et lorsqu'elle sera répandue par toute notre province, elle fera ressentir davantage ses effets bienfaisants. Nos cultivateurs, du moins un bon nombre, ont compris l'importance de cette question, et lorsqu'elle sera adoptée d'une manière générale, comme cela ne tardera pas, nous aurons augmenté de beaucoup la richesse publique.

“ Si les fabricants de fromage et les cultivateurs se donnent la peine de se bien renseigner sur cette question industrielle, (qui commande aussi un soin judicieux de l'élevage du bétail comme de son entretien), autant qu'ils devraient l'être, ils auront fait faire à notre agriculture un grand pas dans la voie du progrès.”

*Excursion des membres de la Presse associée de la Province de Québec au Lac St-Jean.*

(Suite.)

Après avoir parcouru les quelques paroisses déjà anciennes qui longent le chemin de fer de Québec et Lac St-Jean, jusqu'à St-Raymond, nous voyons ici et là des champs en culture et quelques défrichements, de même qu'une grande quantité de bois de chauffage qui doit alimenter le commerce de ce bois, mais qui jusqu'à présent n'a guère contribué à faire baisser le prix de ce combustible, tant la consommation en est grande à Québec. C'est assez dire que d'ici à plusieurs années, les colons qui s'établiront sur le parcours de cette ligne, du moins jusqu'à une certaine distance, trouveront un débouché avantageux pour la vente du bois de chauffage, première récolte du pionnier.

Le temps est arrivé où dans nos anciennes paroisses du Sud, il y a juste assez de bois de chauffage pour suffire à la consommation locale, tandis qu'au trefois il s'en faisait des envois considérables à Québec. Nécessairement le chemin de fer du Lac St-Jean devra être mis à contribution pour l'approvisionnement du bois de chauffage à Québec. Dans ce cas, pour que cette exploitation du bois de chauffage soit profi-

table aux colons, il leur importe de faire le déboisement de la forêt, dans les travaux du défrichement, avec discernement et surtout avec le plus grand ménagement, c'est-à-dire de n'abattre que les parties les plus propres à la culture. Il faut aussi une grande vigilance et une extrême prudence de la part des colons, pour éviter ces grandes conflagrations dans nos forêts qui aujourd'hui même font la désolation de milliers de colons, dans plusieurs parties de notre Province.

Le feu dans les bois! voilà la désolation la plus à craindre et celle que le colon redoute le plus; cependant un grand nombre sont loin de prendre les précautions nécessaires pour éviter ce malheur. Un colon a travaillé presque isolément au défrichement de sa terre pendant deux ou trois ans; après ce temps, il voit son pénible travail couronné de succès, car le grain qui avoisine sa maison est beau, et il a hâte de le récolter pour en remplir son grenier. Mais, ô fatalité, un voisin qui jusqu'à ce temps n'a fait faire sur son lot de terre que juste les travaux qui lui assurent la propriété de son lot, s'installe près de son courageux voisin; il se met hardiment à l'œuvre, abat les arbres, et quelques semaines après en fait le brûlage sans se soucier de la sécheresse et des grands vents. Alors le feu ne s'arrête qu'après avoir détruit tout sur son passage: bois, maison et récolte. Voilà les dangers de l'imprévoyance contre laquelle le colon doit se mettre en garde pour ne pas porter la désolation chez lui et ses voisins auxquels il fait perdre plusieurs années de pénibles labeurs.

Nous nous arrêtons ici pour ne pas demeurer en dehors de notre sujet, car la force de l'habitude nous entrainerait à donner toute une causerie sur le défrichement, quoique nous sachions qu'en cette matière nos vaillants colons sont passés maîtres. Nous voulions seulement constater aujourd'hui qu'à l'égard des défrichements, il s'y commet des imprudences de la plus haute gravité et qui amènent des conséquences déastreuses.

Nos joyeux confrères de la presse voudront bien nous pardonner de nous laisser ainsi entraîner à des sujets en dehors du programme de notre excursion, et de faire pour ainsi dire toutes les particularités d'ailleurs très intéressantes qui caractérisent ces fréquentes promenades en compagnie d'hommes de lettres qui au milieu du plus joyeux entrain laissent échapper des compositions poétiques qui nous font aimer davantage les œuvres du Divin créateur surtout quand on chante la campagne qui offre un si vaste champ à la poésie. Nous ne serions pas surpris de voir M. Lemay ou M. Legendre publier, avant peu, de magnifiques poésies sur le Lac St-Jean.

Notre première étape est à la Rivière Pierre, à 58 milles de Québec, que des trains réguliers parcourent chaque jour. Nous sommes introduits dans la maison de mademoiselle Sophie Labrecque qui pensionne les voyageurs. Cette maison, d'ailleurs spacieuse et servant à la fois de Station, est construite en bois ronds, comme celles de nos défricheurs. Mlle Labrecque nous en donne l'explication par le fait d'un incendie qui a détruit un magnifique hôtel qu'elle possédait, et parfaitement connue des touristes qui viennent faire la pêche en cet endroit. L'imprudence des colons est aussi venu là faire de ses coups dans cette localité, au

grand malheur de Mlle Labrecque qui n'a pas perdu de sa joyeuseté qui lui semble naturelle; quoiqu'elle ait depuis longtemps coiffé Ste-Catherine. D'ailleurs, elle ne saurait désespérer de faire le bonheur d'un mari, si le cœur lui en dit, car elle peut avoir tous les certificats d'une bonne culinaire: chose importante dans le ménage. C'est assez dire que les excursionnistes ont fait grand honneur aux mets si bien apprêtés de Mlle Labrecque, que nous voulions payer largement et de bon cœur, quand M. Cressman nous dit que la charge devait en être payée par MM. les directeurs de la Compagnie du chemin de fer.

Nous reprenons ensuite notre char-pulman qui jusque là nous avait servi de salon et de chambre à fumer. Nous continuâmes pendant encore une couple d'heures les joyeuses conversations et les racontars plus ou moins véridiques qui sont le fait des journalistes, particulièrement de notre ami M. N. Lévassour qui n'est sérieux que lorsqu'il parle politique. Pendant ce temps un homme aimable et très obligeant, que M. Beemer avait mis à notre service, nous prépare des lits justes suffisants pour le nombre des excursionnistes. En moins de temps qu'il le faut pour le dire, notre pulman est converti en véritable dortoir qui nous invite au repos. M. le Dr Dionne, qui en toutes circonstances sait rendre agréables nos excursions, se constitue le maître du dortoir et donne à chacun le lit qu'il doit occuper. Tous de prendre leur côté pour se retrouver au Lac Bouchette le lendemain matin.—(A suivre.)

## CAUSERIE AGRICOLE

### CULTURE DU BLÉ (Suite.)

*Moyens de conserver le blé et de le garantir contre les ravages des insectes.*—Les blés des années sèches et moins pluvieuses se conservent mieux que ceux des autres années.

Il y a deux choses essentielles à observer pour la conservation des blés: 1o. Que le blé nouveau soit bien sec quand on le met en grenier, ce qui se connaît lorsqu'il se casse net sous la dent; s'il ne fait que s'écraser il n'est pas sec, et par conséquent point de garde, parce qu'il s'échaufferait, se corromprait bien vite et la vermine s'y mettrait. 2o. Entretenir le blé toujours net, et pour cet effet, le remuer plusieurs fois, en le jetant en l'air avec la pelle, et le changeant de place; car la poussière, l'humidité, les mauvaises odeurs et les chaleurs, lui sont également contraires; quelque sec et en bon état qu'il paraisse dans le grenier, il ne laissera pas de s'échauffer: c'est pourquoi, les six premiers mois, il faut le cribler tous les mois, en le jetant un peu en l'air, et donnant une petite secousse et un mouvement horizontal à la queue de la pelle, afin que le grain s'éparpille et ne retombe point en masse, mais par grain séparé comme une espèce de grêle: cette manœuvre toute simple qu'elle paraisse, est également nécessaire et utile pour dissiper les ordures et la poussière à laquelle le blé est très sujet, et pour que l'air le frappe, le rafraichisse et le sèche. Pendant les six autres mois, il suffit de remuer à la pelle le blé une fois chaque mois.

Dans la seconde année, si l'on a encore du blé en provision, il suffit de le remuer une fois tous les trois

mois. Ces attentions suffisent pour entretenir les grains en bon état, pourvu qu'ils ne soient pas attaqués par les insectes: ce qui malheureusement est rare.

Après les précautions de cribler et de remuer le blé, comme nous l'avons dit, on l'étend par tas de dix-huit pouces de hauteur, aplatis par-dessus, et non pas en monceau: ce qui le ferait échauffer aisément. Il faut que le blé soit éloigné d'environ trois pieds de la muraille ou cloison, et laisser un espace de dix pieds vers l'entrée pour pouvoir remuer le blé à la pelle. Cette précaution n'est nécessaire que pour les deux premières années, car dans la suite on met le blé à deux pieds d'épaisseur.

L'essentiel, pour conserver les blés et tous les grains en général, est de les entretenir dans un état de sècheresse et de fraîcheur. C'est pour y parvenir qu'on a imaginé les *greniers de conservation*, bâtisses spéciales pour les grains.

*Insectes ennemis du blé.*—Comme les insectes font des ravages immenses dans les grains en grenier, nous ne devons rien négliger pour les détruire et empêcher leur grand développement.

Le charançon est de tous le plus redoutable par les ravages qu'il cause au blé, car il se multiplie parfois en si grande abondance dans les masses de blé en grenier, qu'il ronge tout et ne laisse seulement que le son ou l'enveloppe du grain. Chaque larve, en effet, toujours isolée en chaque grain, s'y loge et grossit à mesure qu'elle en dévore toute la farine; alors elle prend la forme de nymphe pour devenir insecte parfait.

Le charançon, à l'état de larve, se présente comme un ver mou, allongé, très blanc; son corps a neuf anneaux saillants, arrondis; sa longueur ne dépasse guère une ligne; sa tête écailleuse, jaune et arrondie, est armée de mâchoires rongeantes. La nymphe qui lui succède est également blanche, mais transparente, et l'on distingue déjà sous son enveloppe la trompe, les antennes et les membres de l'animal. En cet état, il ne mange pas. Après huit à dix jours de cette somnolence immobile, l'insecte rompt la coque dans laquelle il se tenait emmaillotté, soulève une calotte de grain, et le charançon paraît au jour.

Sous cette dernière forme, le charançon du blé cherche à s'accoupler, puis la femelle pond bientôt ses œufs; et les dépose sur les tas de blé; mais alors l'insecte est moins destructeur qu'il l'était à l'état de larve.

La chaleur atmosphérique hâte beaucoup les développements et les dégâts des charançons, tandis que par un froid vif elles s'engourdissent et restent incapables de nuire.

Les reproductions des charançons ont lieu plusieurs fois dans l'année (quoique chaque individu meurt après sa génération); il s'écoule de trente à quarante-cinq jours entre l'accouplement ou le dépôt d'un œuf et sa transformation en insecte parfait. D'après une table formée par la multiplication des charançons, une seule paire de ces insectes, pendant à la fin d'avril des œufs dont les individus se multiplieront jusqu'au mois de septembre, ou pendant cinq mois, par une température moyenne de 15 degrés, il doit en naître six mille quarante-cinq charançons. Qu'on juge des dégâts que ces insectes peuvent causer sous des températures chaudes, et combien de milliers

de minots de blé disparaissent sous les mâchoires de ces armées de rongeurs !

Le charançon femelle n'aime pas à être remuée par le crible ou la pelle ; alors elle déloge et quitte le grain. Elle le quitte aussi dans les temps froids, pour chercher un abri plus chaud dans les fontes du plancher ou les cloisons des greniers. Ce ne sont guère que les œufs, ou les larves qui restent engourdis qui passent l'hiver.

On a cru qu'en mettant le blé dans des caves planchées, pendant l'hiver, on le garantirait des charançons ; mais outre l'inconvénient de l'humidité capable de faire pourrir ou germer le blé, le repos et l'obscurité, à l'abri du grand froid, seraient au contraire favorables à la conservation des charançons. Le criblage des blés est plus efficace, il peut séparer les larves ; cependant les œufs sont trop bien collés aux grains, pour qu'ils se détachent par cette opération. Les fumigations de tabac brûlé, les odeurs fortes comme celle de térébenthine, les décoctions d'herbes à odeur forte ou puantes, dont on conseille d'arroser le blé, etc., n'ont rien produit d'efficace ; enfoncées dans les tas de blé, les larves n'ont pas lâché prise, et même la vapeur acide et pénétrante du soufre brûlant n'a pu asphyxier ces insectes qui ont besoin de très peu d'air pour respirer.

L'expérience a constaté qu'une chaleur subite de 39 degré Réaumur, peut faire périr les charançons, mais on ne peut communiquer assez subitement cette température à de grandes masses de blé pour en suffoquer les charançons. Il a fallu 70 degrés d'échauffement à l'étuve pour les faire périr ; mais à ce degré, qui tue larves, insectes, œufs, le germe du blé, trop desséché, peut perdre sa faculté germinative.

Le froid étant cause de l'engourdissement des charançons, on a proposé un ventilateur capable d'entretenir dans les greniers un air assez frais pour arrêter la multiplication des charançons ; ce moyen a été efficace en plusieurs circonstances.

D'autres ont proposé, au retour du printemps, d'établir de petits tas de blé, à portée des grandes masses. On remue fortement et souvent à la pelle ces masses ; les charançons aimant beaucoup la tranquillité, fuient cette agitation, elles courent se réfugier dans les petits tas laissés en repos ; ou si elles fuient vers les murailles et les fissures des planches : on les ramasse à l'aide de balais. Par ces moyens on peut en détruire une forte quantité. Quand on a réuni le plus possible de ces charançons dans les petits tas de blé, on échaudera ce blé à l'eau bouillante. Ainsi, l'on étouffera ces charançons, et on criblera ce blé échaudé pour en séparer les insectes morts. Cette opération faite dès le printemps, a l'avantage de détruire les charançons avant qu'elles pondent ; car les œufs, une fois multipliés, ont mille chances pour de nouvelles reproductions.

Au lieu de petits tas de blé, on peut aussi avoir recours à l'orge, et procéder de la manière suivante : Lorsqu'on s'aperçoit que le blé est attaqué par les charançons, on ramasse ce grain en un tas circulaire, puis on reste une couple de jours sans remuer ce grain. Après ce temps, on met au milieu de ce grain un petit tas d'orge dont les charançons sont très friands ; puis trois à quatre fois par jour, on remue le tas circulaire sans toucher au tas d'orge, et

les charançons troublés dans leur repos, cherchent la tranquillité et se rendent au tas d'orge. Au bout de quelques jours, on a raison de supposer que les charançons se sont réfugiés dans l'orge et on l'échaude à l'eau bouillante. Pour que cette opération ait toute l'efficacité désirable, on doit la faire pendant les premières journées de chaleur du printemps.

Comme nous l'avons déjà dit plus haut, on peut empêcher la dégât des charançons, en entretenant la fraîcheur dans les greniers aux grains. Cette température ne doit pas dépasser 50 degrés Fahrenheit.

Pour détruire les charançons, on aussi recourra à l'acide sulfureux ou au sulfure de carbone qui jouit de la propriété de détruire tous les insectes. Dans une expérience on a introduit le grain dans de grands tonneaux en les emplissant jusqu'au trois quarts ; puis l'on s'est procuré une petite boîte en fil de fer, à maille très serrée, pouvant contenir une pinte. On a rempli cette boîte de ouate, et imbibé cette ouate avec une livre de sulfure de carbone. Cette quantité suffit pour 2,000 livres de grain. Après cela on ferme la boîte et on la met dans le tonneau. Quelques minutes après on roule le tonneau et à une deuxième reprise douze heures après. Vingt-quatre heures après on vide le tonneau et on y introduit une nouvelle quantité de blé. De cette manière tous les charançons, surtout ceux à l'état de larve, sont détruits et le grain n'est nullement infecté par le sulfure de carbone. — (A suivre.)

#### Exhibition annuelle du comté de Témiscouata, 1887.

M. le Rédacteur,

Sachant combien les progrès de l'agriculture et de l'industrie en ce pays vous intéressent, je prends sur moi de vous adresser un compte rendu aussi fidèle que possible de l'exhibition annuelle du comté de Témiscouata, qui a eu lieu à St-Arsène le 27 septembre courant. Je sais que c'est chose peu facile ; j'entreprends peut-être une chose au-dessus de mes forces. Cependant l'accueil bienveillant que vous m'avez donné dans le passé me fait espérer une place à part pour mon humble envoi. " Coutume fait loi " ; dit le proverbe, et vous savez que c'est devenu une quasi-habitude chez moi de vous envoyer chaque année le rapport de notre exhibition de comté. Cela peut intéresser quelques-uns de vos lecteurs ; n'y aurait-il que ce résultat là, que je serais amplement dédommagé de mon trouble.

Chacun met la main à la roue, comme il le peut. Quoique ne cultivant pas, j'aime l'agriculture qui fait notre peuple fort et viril. J'admire les efforts qui sont faits dans la vue de faire progresser notre système d'agriculture jusqu'ici un peu trop " en routine. " Je félicite les hommes de cœur—les hommes d'initiative qui aiment assez leur pays pour croire que c'est l'agriculture qui nous sauvera—et qui, ne se contentant pas seulement de paroles, savent venir de l'avant et donner l'exemple du progrès bien ordonné. Honneur à ceux-là et honte aux retardataires—aux enroutinés, aux mesquins de l'heure présente.

Disons de suite que le résultat de notre exhibition est satisfaisant. D'abord une journée agréable, plus belle qu'on ne l'espérait, une affluence assez considé-

rable de toutes les parties du comté; enfin, de l'entraîn, de la gaieté et de l'activité.

Les directeurs ont bien fait les choses; les juges, ont eu tort en bien des places,—nous en parlerons plus loin. Les dames ont rivalisé d'ardeur pour rendre plus intéressant que jamais le département de l'industrie domestique.

Réception cordiale à St-Arsène, où tout le monde a bien fait les choses, et, pour couronner la fête, un joyeux soleil pour nous inonder de ses flots de lumière à la dernière heure peut-être, mais il fut le bienvenu quand même. St-Arsène est bâti sur un point culminant, et le vaste panorama qui s'étend partout prenait des proportions gigantesques sous cette averse de flots de lumière sur toute la campagne environnante. Mais je vois que le poésisme m'entraîne ou menace de m'entraîner en dehors de mon sujet. J'entre donc dans le vif de la question.

*Chevaux reproducteurs.*—Ils étaient peu nombreux dans la classe de 3 ans et plus, mais quel beau sujet que celui appartenant à M. Clovis Bérubé! Nous défions le comté de Kamouraska, à présent; longtemps il a eu la palme en fait de chevaux renommés et Témiscouata l'emportera avant peu. Le goût des chevaux de race mêlée se fait de plus en plus vif, et l'orgueil légitime, la noble émulation se mettant de la partie, on arrive au résultat suivant: chaque cultivateur veut avoir un cheval de prix! Un cheval, c'est de l'argent dans sa poche! Il trouvera un acheteur n'importe où, et de plus ça nous fait un nom.

J'ai admiré, avec bon nombre d'autres, de magnifiques juments poulinières avec leur élève. C'est plus qu'une espérance, c'est déjà la réalisation d'un vœu longuement et depuis longtemps formulé par votre soussigné dans les colonnes même de votre journal. Nous avons à l'heure présente une pépinière de chevaux de prix, de chevaux de race. Mais où est donc notre petit cheval canadien, trapu, bien membré, à l'œil vif et intelligent? La race étrangère l'a-t-elle envahi, englouti? Heureusement non! et l'exposition de Québec nous a montré qu'il y en avait encore, et c'est le Lac St-Jean et la Malbaie qui nous les ont laissés voir. On devrait tenir à honneur de n'en point perdre la race, et il devrait y avoir un livre d'or généalogique pour la race chevaline canadienne! Donc le résultat est satisfaisant du côté du nombre et de la qualité des spécimens de la race chevaline. C'est encourageant, et nous félicitons ceux qui ont eu des prix et ceux qui n'en ont pas eu, car les juges ont eu fort à faire.

*Race bovine.*—Ici, je devrais passer la plume à un Barnard ou à un Chapais, seuls ils pourraient vous donner, d'un mot, l'appréciation exacte du nombre et de la beauté des échantillons de race bovine exhibés sur le terrain. A leur défaut et ayant entrepris la tâche, je la poursuivrai jusqu'au bout, quoique tenté de demander l'indulgence des lecteurs.

Tout le monde a admiré les superbes Ayrshires appartenant à M. French, des Trois-Pistoles. Sincèrement, ce monsieur mérite les félicitations de la société d'agriculture de Témiscouata en particulier, pour le zèle intelligent qu'il apporte dans l'amélioration des races d'animaux, et pour l'esprit d'initiative qu'il montre dans tout ce qui touche de près comme de loin à l'agriculture, l'industrie ou

l'économie domestique. Il y avait sur le terrain un magnifique Durham de deux ans, qui faisait l'admiration de bien des gens. Il ne rivalisait pas pour la masse de chair—qualité mercantile, si je puis m'exprimer ainsi—avec les Ayrshires de M. French. Je crois devoir dire, en passant, que ces animaux ne sont pas de race appelée pure. Seuls MM. G. H. Deschênes, M. P. P., Cyprien Dionne et Euloge Rioux ont exposé des animaux de race pure. Ces animaux coûtent très, et nous savons gré à ces messieurs de donner le bon exemple au comté sous ce rapport. Ayons des animaux de race pure pour les croiser avec nos vaches Canadiennes ou Jerseys, et l'on verra l'industrie laitière florissante parmi nous.

Je mentionne, en passant, un veau énorme que tout le monde a vu, appartenant à M. French. Ce veau aurait fait honneur à son propriétaire; à l'Exposition Provinciale de Québec. Il avait quasi la taille d'un bœuf ordinaire d'un an.

*Moutons.*—Ici je veux ouvrir une parenthèse et sortir un peu du cadre tracé jusqu'ici. C'est assez pénible d'avoir à blâmer, surtout lorsque la plume n'a trouvé pour ainsi dire que des louanges à décerner. Je me demande comment des juges expérimentés ont pu accorder le troisième prix seulement au bélier Schropshire de M. Nazaire Têtu pour accorder le premier prix à M. G. H. Deschênes. Tous ceux qui ont été à même d'admirer les formes, la grosseur de cet animal, comme la quantité et la qualité de la laine, n'ont pu s'empêcher de dire qu'ils n'avaient jamais rien vu de pareil dans le comté. Ce mouton de race pure, a été acheté chez M. Eugène Casgrain de l'Islet, et qui dit Casgrain, dit connaisseur en pareil sujet, en semblable matière. Eh! bien, je le félicite presque de s'être montré froissé de ce que j'oserais appeler une étrange partialité, et il a eu raison de dire que c'était blesser M. Têtu que de lui accorder un troisième prix pour un animal qui menaçait d'être hors de concours, à raison de ses qualités intrinsèques qui en font un bélier de race supérieur à ce qui a jamais été vu dans le comté. J'espère que ces paroles un peu sévères mais justes, remettront les choses dans l'ordre et feront comme si M. Têtu avait eu le premier prix et M. Deschênes le second—ce qui aurait dû être.

Il y avait grand nombre de moutons, beaux et riches, à désespérer les juges qui n'ont pu faire autrement que de donner des prix extras. On comprend, dans le comté, tous les avantages qui nous reviennent d'une race de moutons supérieure, bien appropriée au climat et à nos pâturages. On le comprend, et l'exemple a suivi de près le précepte.

*Beurre et tabac.*—L'Isle-Verte s'est distingué, cette année, dans ces deux branches des produits domestiques. Deux jeunes gens intelligents et remplis de courage et d'esprit d'entreprise, sont venus établir une beurrerie parmi nous. Les commencements furent assez difficiles, par des causes en dehors de l'esprit d'initiative de ces deux messieurs; mais bientôt tout fonctionne à merveille, et devant les magnifiques résultats qui vinrent couronner l'œuvre des jeunes Préfontaine, les plus récalcitrants n'eurent qu'à applaudir et à envoyer leur lait à la beurrerie. Ces messieurs viennent d'obtenir le premier prix à l'exhibition de St-Arsène. C'est un honneur et un encouragement. Qu'ils continuent, et un bel avenir leur sourit. Je le

leur souhaite ardemment, car ils le méritent, et je ne veux pas être du nombre malheureusement trop grand de ceux que les lauriers des autres empêchent de dormir.

Mon père, L. N. Gauvreau, n'a pas voulu se laisser battre cette année pour le tabac, et d'emblée il a emporté le premier prix. Je crois que les feuilles mesureraient plus de 40 pouces sur plus de 36 pouces. C'est superbe à voir dans un champ de 1200 pieds de tabac d'à peu près égale grandeur. Que l'émulation se mette de la partie, qu'on travaille à le surpasser l'année prochaine. Auteur d'un "Traité sur la culture du tabac,"—traité qui devrait être mieux traité qu'il ne l'a été par nos gouvernants,—il est le premier qui donna l'exemple pour cultiver le tabac avec succès dans la partie Est du comté.

*Manufacture domestique.*—Ici comme toujours, c'est du luxe, et je puis vous assurer que tout le monde aurait l'embaras du choix; c'est bien ce que les dames chargées de donner les prix ont éprouvé. Elles s'en sont tirées avec honneur, et je les en félicite; ce sont mesdames Chouinard et Dionne. J'ai admiré là des couvertes et des couvre-pieds d'un fini admirable. On se refusait à croire que ça ne fut pas des articles achetés à la fabrique. Mais non, ce sont bien nos braves et habiles canadiennes qui les ont faits de leurs propres mains, et je suis heureux de leur dire toute mon admiration. C'est peu de chose et ça ne vaut pas un prix pour celles qui n'en n'ont pas eu; mais pour moi, c'est un plaisir de leur dire ce que je pense, et je ne veux pas m'en priver.

Ma tâche est finie et il en commence une autre pour ceux qui ont assisté à l'exhibition: celle de travailler au progrès et au développement de l'agriculture. Qu'on aime son état, qu'on ne le décrie pas. Aimons le sol, fertilisons-le, croissons nos animaux, et que l'orgueil bien ordonné s'en mêle: nous arrivons ainsi à des résultats magnifiques. Les directeurs peuvent être fiers de leur ouvrage et des résultats qui sont venus couronner leurs persévérants efforts.

CHS A. GAUVREAU.

Isle-Verte, 28 septembre 1887.

*Note de la Rédaction.*—Nous publions avec plaisir la correspondance de M. Gauvreau, et nous le faisons avec d'autant plus de satisfaction que ce monsieur nous démontre que le comté de Temiscouata ne sait pas rester en arrière quand il s'agit d'agriculture; le progrès y est tellement évident, quant à l'élevage des chevaux, que notre correspondant s'autorise à lancer le défi au comté de Kamouraska. Il peut avoir raison, et nous ne l'en blâmons pas, puisque c'est un moyen de créer l'émulation entre les deux comtés voisins aux quels certes on ne peut reprocher de ne pas entrer vigoureusement dans la voie du progrès agricole, du moins de la part d'un grand nombre de cultivateurs, si ce n'est la majorité; car il faut admettre qu'il y a en quelque part des arrières qui ignorent presque l'existence de nos sociétés d'agriculture.

Mais ce que nous ne saurions approuver chez notre correspondant, quoiqu'il puisse avoir jusqu'à un certain point raison, c'est la critique qu'il fait des juges de l'exposition. Nous devons accorder à ceux-ci les circonstances atténuantes qui se présentent dans nos expositions, même provinciales, surtout à l'égard du bétail que l'on peut juger à tant de point de vue dif-

férents, sans ôter de leur mérite, fussent-ils des animaux de race avec pedigree.

En toutes choses il est difficile d'arriver à la perfection, et cette perfection nous ne pouvons pas plus l'espérer des juges, quoique soucieux de bien remplir leur devoir.

Notre correspondant nous dit que "le nombre des moutons sur le terrain de l'exposition, beaux et riches, était tellement grand, que c'était à désespérer les juges."—Raison de plus pour croire que le jugement était difficile à rendre afin de ne pas froisser la légitime ambition de ceux qui ont à cœur d'obtenir des prix, surtout dans le département des moutons où les connaisseurs les plus habiles voient mettre de côté leurs justes prétentions. M. Casgrain en sait quelque chose. Nommé juge dans ce département à toutes nos expositions provinciales, ayant eu comme adjoints des éleveurs les plus en renommée dans la Province Ontario, il a eu souvent à combattre sur les décisions à rendre pour accorder le premier prix à tel ou tel mouton.

Ces différences d'opinion dans le choix des sujets à être primés ne peuvent pas plus être contrôlées à nos expositions de comté, malgré la bonne volonté qu'on veuille y mettre; surtout quand dans ces occasions le classement a été fait avec précipitation et d'une manière qui laisse parfois à désirer. Par ce défaut de classement, grand nombre d'erreurs se commettent. On a vu même des animaux recevoir le 3<sup>me</sup> prix à une exposition de comté qui quelques semaines auparavant avaient reçu le premier prix à une exposition provinciale.

À notre dernière exposition provinciale, quoique le choix des juges ait dû certainement avoir été fait avec discernement, les décisions rendues n'ont cependant pas été exemptes de critique. On sait que là les entrées ont été plus considérables que l'on s'y attendait; les loges destinées aux animaux étaient insuffisantes, par conséquent le classement tellement défectueux que la tâche des juges devait être difficile à accomplir. C'est pourquoi plusieurs exposants ont dû être trompés dans leur attente. Nous devons conclure de là qu'il doit se commettre de nombreuses erreurs qui empêchent parfois que des animaux de grand mérite ne soient pas primés ou reçoivent un troisième prix au lieu d'un premier prix, comme la remarque en a été faite à l'égard du bétail Ayrshire provenant de la ferme-modèle du Collège de Ste Anne. Dans tous les cas, les exposants y gagnent toujours à amener leurs animaux de choix aux expositions, même lorsqu'ils n'obtiennent pas de prix, car la foule de connaisseurs qui visitent ces expositions est à même d'apprécier la valeur des animaux en élève dans telle ou telle partie de notre province.

#### La science agricole.

Souvent nous entendons dire que la science qui a tant fait pour les arts et l'industrie, a comparative-ment peu fait pour l'industrie agricole qui est la plus importante.

Ce reproche n'est pas fondé, car les cultivateurs soucieux de leur art ont à leur disposition tout ce qui leur faut pour en tirer avantageusement parti. S'ils éprouvent des mécomptes, on ne peut que les faire retomber sur les cultivateurs qui sont indifférents à la

science agricole qu'ils pourraient acquérir pour eux-mêmes ou faire donner à leurs enfants dans nos écoles d'agriculture si peu fréquentées.

Dans toutes les industries, il y a des hommes qui savent et d'autres qui ne savent pas. Les uns observent, se livrent à des recherches, et se rendent compte des bons comme des mauvais résultats de leur culture; les autres, au contraire, marchent à l'aventure, au hasard, c'est à dire à tâtons: les uns sont des agriculteurs, les autres des routiniers qui croient toujours en savoir assez, mais qui cependant cultivent leur terre en l'appauvrissant davantage. À l'égard du bétail, par exemple, ces cultivateurs routiniers vous diront bien qu'il vaut mieux avoir peu de bétail, mais bien nourri, que d'en avoir beaucoup et mal nourri. Mais de là à la pratique, ils n'y songent guère, parce qu'ils ne savent se rendre compte de la quantité et de la valeur relatives des fourrages qu'ils ont à leur disposition comparativement au nombre de bétail qu'ils ont à nourrir. Ces connaissances constituent la véritable science agricole qu'il faut acquérir.

#### Charbon de bois comme engrais.

Le charbon de bois, dit un journal anglais, est un engrais très profitable à toutes sortes de plantes, surtout celles qui poussent dans les serres ou que l'on garde dans les maisons. Aucun végétal ne pourrait être signalé qui n'eût pas à gagner de plonger ses racines dans un sol mélangé de charbon du bois. Il faut le réduire en morceaux de la grosseur d'une noix, et le mêler à la terre dans la proportion d'un vingtième pour les plantes en pots. Dans les pots de fleurs, aucune matière ne peut lui être comparée pour le drainage. Il convient, après l'avoir réduit en fragments de la grosseur d'une noisette, d'en mettre une couche d'un ou deux pouces d'épaisseur.

#### Choses et autres.

*La commission d'agriculture de la Province de Québec.*—L'Electeur informe que les membres de cette commission étaient à Montréal le 27 septembre courant, de retour de la Province Ontario. Partis le 19 septembre courant, pour visiter les fermes les plus importantes, les commissaires se sont rendus à Ste Anne de la Pocatière et à Richmond, sites des deux écoles d'agriculture, puis se sont ensuite rendus à Guelph, via Ottawa où ils ont visité l'exposition, à Toronto et aux chutes de Niagara. La commission a été partout l'objet de la considération générale des principaux citoyens des endroits qu'ils ont visités; à Guelph, surtout les directeurs se sont prodigués à leur égard. Les députés au fédéral et au local, M. M. Guntry et Ennis, sont venus saluer un passage leurs collègues de la province-sœur. Le Rév. Père Plante, S.-J., curé de Guelph, a également contribué à rendre agréable le séjour des membres de la commission. Le maire et plusieurs échevins et citoyens marquants de Guelph ont aussi pris part à la démonstration en l'honneur des commissaires.

Mardi, le 14 octobre prochain, la commission siégera à St-Hyacinthe, puis dans le district de Montréal.

M. M. les députés O. Goyette de Laprairie et A. Lapointe de Vaudreil, membres de la commission, n'ayant pu se rendre à Ste Anne, ont rejoint leurs collègues à Richmond, pour de là se rendre dans la Province Ontario; la commission comprenant alors dix députés de l'Assemblée Législative de Québec.

*Rapport concernant le bétail canadien.*—Ce qu'en disent les spécialistes.—En réponse à l'invitation qui nous a été faite d'examiner le troupeau de bétail canadien exposé par M. E. A.

Barnard, et de dresser un rapport de nos observations, nous désirons respectueusement exprimer l'opinion suivante:

Dans tous les pays, l'amélioration du bétail n'a été obtenue et ne saurait l'être, que par un choix intelligent, que par des efforts systématiques et persévérants pour atteindre un but particulier, soit qu'il s'agisse d'animaux de boucherie ou de l'industrie laitière.

La province de Québec est essentiellement propre à la production du fromage et du beurre, et en vue de l'importance croissante et générale de cette industrie, il n'y a pas de doute que l'amélioration du bétail soit la question du jour.

Nous considérons donc que la législature, en établissant un mode d'enregistrement pour le bétail canadien d'un certain type, mérite les plus grands éloges, et quiconque appuie ce projet d'une manière pratique est le bienfaiteur de son pays.

En même temps, nous n'ignorons pas le fait que plusieurs de nos soi-disant hommes de progrès n'attachent pas une grande valeur à ces efforts et recherchaient volontiers d'autres races de bétail pour arriver aux mêmes résultats. Comme il est inutile de discuter ces divergences d'opinion dans ce rapport, nous croyons qu'on nous pardonnera de dire qu'aucun autre moyen ne saurait être aussi rapide et aussi économique, pourvu qu'il soit efficace et permanent.

L'on n'a jamais mis en doute l'authenticité de l'origine de ce bétail, et, pour plusieurs parties de la province, l'on ne saurait prétendre que les "croisements étrangers" aient été fréquents; nous avons donc grandement raison d'affirmer qu'un bon nombre, si ce n'est la majorité du bétail ordinaire de la province de Québec, a le type originaire des races venues de France ou des îles de la Manche, autant du moins que l'ont permis la nature et un traitement peu soigné.

Bien qu'il soit difficile de déterminer quels seraient les sujets mâles qui conviendraient plus particulièrement à l'amélioration de ce bétail indigène soit peut être le jersey importé ou choix fait dans le bétail canadien même, il n'y a pas de doute qu'on peut employer avec avantage l'un ou l'autre de ces moyens.

L'exposition de M. Barnard est donc de la plus haute importance pour la province, et même occasionnellement pour toute la Puissance. Il nous a montré comment choisir les vaches laitières et quels sont les résultats qu'on peut obtenir par le croisement judicieux des deux types sus-mentionnés. C'est une leçon vraiment nationale, et nous sommes d'opinion que son œuvre mérite un témoignage spécial de reconnaissance.

(Signé)

WM. BROWN,  
J. I. TARTE,  
J. A. COUTURE.

#### Succès étonnant

C'est le devoir de toute personne, qui s'est servi du *Boschee's German Syrup*, de faire connaître à ses amis ses qualités précieuses pour guérir la constipation, mauvais rhumes, enrôlements, asthme Pneumonie, ou un mot tous les maux de gorge, etc. Personne ne l'emploiera sans en ressentir les bons effets, Trois doses guériront n'importe quel cas, et nous considérons que c'est un devoir pour les pharmaciens de la recommander aux pauvres consommateurs, d'en essayer une bouteille. 80,000 doz, ont été vendues l'année dernière et personne s'en est plaint. Une médecine telle que le *German Syrup* ne peut pas être trop connue; demandez à vos pharmaciens ce qu'ils en pensent. Bouteilles pour l'essayer 10 cts. Bouteilles ordinaire 75 cents. Vendu par tous les pharmaciens aux Etats-Unis et au Canada.

#### RECETTES

##### Moyen de conserver les citrons.

Procurez-vous du sable fin et faites-le sécher jusqu'à ce qu'il ait perdu toute son humidité. Lorsqu'il sera froid, mettez-en une couche de deux doigts d'épaisseur au fond du vase dans lequel vous voulez conserver vos fruits. On enveloppe ensuite chaque citron dans du papier fin et on les dépose sur le sable de manière à ce qu'ils ne se touchent pas, et l'on verse dessus une nouvelle couche de sable qui doit avoir au moins deux pouces d'épaisseur. On met une nouvelle couche de citrons, puis du sable et ainsi de suite jusqu'à ce que le vase soit plein.

Au bout de huit mois, les citrons ainsi conservés par ce procédé, seront entièrement sains et ne présenteront aucune trace de pourriture.

### Préservatif contre la moisissure.

Il est mille objets d'un usage journalier qu'attaque et détériore rapidement la moisissure. Tels sont, pour ne citer que quelques exemples, la colle, l'encre, les cuirs, les grains, les livres, etc.

Les parfums, et surtout les huiles essentielles, agissent avec l'efficacité la plus marquée contre cet agent de destruction.

Qu'on mette un peu d'huile de térébenthine dans un vase où il y a de la colle et qu'on couvre la colle, on la retrouvera dans son état de fraîcheur primitive dès l'on voudra la tirer de son espèce de prison, et quelque soit le laps de temps qu'on l'ait tenue renfermée.

Une très petite quantité d'essence de lavande ou bien de girofle, mise dans l'encre, empêche qu'elle ne se moisisse. Tout autre essence produirait le même effet.

Dans les magasins militaires, où l'entretien des harnais et des chaussures entraîne des dépenses considérables et où souvent la moisissure cause, en quelques jours, des pertes énormes, on a toujours évité ces pertes à l'aide des huiles essentielles, et surtout par la présence de l'essence de térébenthine, qui en outre, a l'avantage d'être la moins chère de toutes.

Quelques gouttes de cette même essence dans une bibliothèque suffisent pour préserver des dégâts de moisissure.

C'est avec le même succès qu'on l'a employée pour la conservation des grains, objet si grave et si difficile, surtout dans les voyages d'outre-mer.

Enfin, on a dans des huiles essentielles et surtout dans celle dont il vient d'être parlé, un moyen infailible d'assurer la conservation des collections zoologiques. Une vessie remplie d'essence de térébenthine et suspendue dans le local où est déposée la collection, suffira, non-seulement pour en éloigner tous les insectes, mais même pour en tuer les espèces qui font le plus de ravage dans cet asile de la science: certains scarabées, les scolopendres, les blattes.

Une dissolution de gomme arabique dans l'eau, à laquelle on donne une certaine consistance, et enfermée dans un petit bocal ou une fiole à large embouchure, forme une colle très-commode pour coller des étiquettes ou tout autre usage du même genre, et surtout pour la fabrication des fleurs artificielles; mais nous avons remarqué qu'au bout de peu de jours cette colle se couvrirait de moisissure. Or, nous pouvons certifier, d'après notre propre expérience, que deux ou trois gouttes d'essence de térébenthine ou de lavande empêche cette moisissure.

## Ferme St-Gabriel

**J. ISRAEL TARTE & FRERE**

—)ooo(—

**BETAIL A VENDRE,**

**JERSEY-CANADIEN.**

**DEUX TAUREAUX JERSEY,**

pur-sang, cinq ans, très beaux reproducteurs.

**TAUREAUX-ET-GENISSES DE L'AN DERNIER.**

**VEAUX DU PRINTEMPS,**

**TAUREAUX ET GENISSES.**

## Cochons Yorkshires.

S'adresser à

**J. ISRAEL TARTE,**

Québec,

ou **N. TARTE,**

Rivière-au-Pin, P. Q.

23 juin 1887



## CHEMIN DE FER D'OXFORD ET NEW GLASGOW

SEC.—CHEMIN DE MINGO A LA VILLE DE PICTOU, BRANCHE DE  
I. C. R.

SOUSSION POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

**D**ES SOUSSIONS cachetées, adressées au sousigné et endossées "Soumission pour le chemin de fer d'Oxford et du New-Glasgow" seront reçues à ce bureau jusqu'au midi de lundi, le dixième jour d'octobre 1887, pour certains travaux de construction.

Les plans et devis seront ouverts pour l'inspection au bureau de l'Ingénieur en chef des chemins de fer du Gouvernement à Ottawa, et aussi au bureau du chemin de fer d'Oxford et du New Glasgow à la rivière John, Comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse, le et après le premier jour d'octobre, 1887. La spécification générale et la forme de la soumission pourront être obtenues alors après application.

Aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit imprimé et qu'on ait rempli les conditions voulues.

Par ordre,

**A. P. BRADLEY,**

Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,

Ottawa, 9 Sept 1887.

22 sept. 1887—3.

## A VENDRE

**BETAIL AYRSHIRE,**

**COCHONS BERKSHIRES,**

**VOLAILLES PLYMOUTH ROCK**

S'adresser à

**M. LOUIS BEAUBIEN,**

16, Rue St Jacques, MONTREAL

## CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1887---Arrangement pour la saison d'été---1887.

Le et après lundi, 14 juin 1887, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.13
Pour Halifax et St-Jean.....	10.37
Pour Lévis.....	11.03
Pour Lévis.....	17.10
Pour la Rivière-du-Loup.....	17.10
Pour la Rivière-du-Loup.....	21.35

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

**D. POTTINGER,** Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,

Moncton, N. Bk., 9 juin 1887.

## A VENDRE

A LA

**Ferme-modèle du Collège de Ste-Anne.**

Veaux purs Ayrshires, avec ou sans pedigree; cochons Berkshires; blé de la Mer Noire, de choix.

S'adresser à

**JOSEPH ROY,**

Chef de pratique

14 avril 1887.